



Ligue des Cercles de Bridge de la  
Communauté Culturelle Française

## AVENANT 2023-2024

### Super-Ligue

Secrétariat compétitions LBF [secr-compétitions@lbf.be](mailto:secr-compétitions@lbf.be) -

0478 634 768 Site LBF <http://www.lbf.be>

---

Le présent avenant complète le Règlement du championnat par carrés, édition 2023 (site LBF)

Cette saison, 21 équipes participent, réparties en 3 séries de 7 équipes, 12 rencontres et un bye. Série B équipe XY en formation, suite à un désistement .

Première rencontre le 30 septembre, dernière le 24 février.

**Attention** : afin de satisfaire les nombreuses demandes des cercles, le calendrier des rencontres diffère du mouvement habituel, les aller-retour ne sont pas toujours en miroir.

#### 1. Les transferts

Les joueurs ayant participé au championnat la saison précédente, pour un autre cercle que celui pour lequel ils jouent cette année, sont invités à remplir le formulaire sur le site LBF. Les transferts sont suspendus du 1er septembre au 31 octobre.

#### 2. Formalité à remplir par

##### 2.1 les cercles

**Les droits d'inscription** sont fixés à 230 € par équipe en Super Ligue

**DATE LIMITE** pour le versement par les cercles : **10 septembre**

**COMPTE LBF** : BE21 1325 5329 3903

**Les pénalités** prévues par le règlement seront appliquées en cas de retard.

##### 2.2 “ que doit faire le capitaine ” (cfr pièce jointe)

Au plus tard le 10 septembre, le capitaine de chaque équipe devra charger sur le site LBF :

- le nom des **joueurs** entrant dans la composition de son équipe .
- les **cartes de système** décrivant les **conventions** d'enchères des paires de son équipe, **modèle sur le site LBF** .

**Demander le mot de passe sur le site LBF championnat —> le coin du capitaine.**

Le nombre de joueurs, qui participent, n'est pas limité mais la participation reste toujours soumise à art. 27 du règlement.

Vérifier que le droit d'inscription a bien été versé par votre cercle.

Vérifier que les joueurs de l'équipe sont en règle de transfert.

**3. Cartes de système de toutes les équipes sont** consultables sur le site LBF.

#### **4. Matériel**

art 19.3 En Super-Ligue **l'utilisation des écrans** est obligatoire (règlement sur le site LBF)  
Les cartes anglaises sont autorisées

#### **5. Journée protégée**

La dernière journée du round-robin est considérée comme journée protégée.  
c.à.d que les rencontres ne peuvent être avancées ni reculées.  
Pour participer un joueur doit au moins avoir joué deux matches au cours de la saison  
(art. 27.04)

#### **6. Montants et descendants à la fin de la saison 2023 -2024**

Chaque équipe, qui remporte le championnat de sa série, monte en division III nationale.  
**Le 4e montant sera issu d'un barrage entre les 3 deuxièmes, le 2 mars.**

#### **7. Communication des résultats**

Le capitaine de l'équipe visitée :

- communique **le résultat de la rencontre avant 21h**
- charger directement le résultat ainsi que le nom des joueurs des deux équipes **sur le site** (demander un mot de passe),
- envoie la **feuille de match** au plus tard le mardi, qui suit la rencontre
  - **directement sur le site**, ( mot de passe)
  - **sinon par e-mail au secrétariat compétitions LBF**

S'il n'y a pas de commentaire, seule la face **recto** de la **feuille de match** sera envoyée .

Le capitaine conservera la feuille originale, jusqu'à la fin du championnat.  
*(Merci d'être attentif à ce que les photos des feuilles que vous transmettez soient complètes et lisibles).*

**Les pénalités (retrait de VP) prévues dans le règlement , pour le non respect de ces consignes, seront strictement appliquées.**

## **8. Divers**

- procédure d'alerte depuis 2015 (site LBF)
- 
- règlement des systèmes 2019 (site LBF)
- 
- Tableau de conversion IMP-VP : l'échelle continue WBF n'est pas d'application
- code 2017

## **Amendes et caution**

- Amende standard = 50 €

Les amendes pour le retrait d'une équipe

*A partir du premier jour de la compétition :*

- 5 x le montant de l'inscription .

Le montant de la caution devant accompagner les appels est fixé à 50 €.

**COUPE** le 23 mars 2024

Cette année l'accès à la coupe est gratuit, pour les équipes de Super Ligue

**Jean-Pierre Lafourcade**

15/08/2023

